Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 056-215600891-20260602-CMNE2026_059-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE LORIENT
COMMUNE D'INGUINIEL

REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'INGUINIEL
Séance du 2 JUIN 2026

Nombre de conseillers	
En exercice	19
Présents	18
Pouvoirs	1
Pour	19
Contre	0
Abstentions	0

Date de convocation	26 mai 2026
Secrétaire de séance	Marion RADI

L'an deux mille vingt-six, le deux juin, à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la Commune d'INGUINIEL, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Guillaume de BEAUFORT.

Présents : Guillaume de BEAUFORT, Sonia KERNEN-BELLEC, Yves de BON, Daniel JAFFRÉ, Virginie BESNARD, Christine BOUCHET, Anne DENEUVE, Pascale ANTONETTI, Pierre LE FLOCH, Nolwenn CLÉMENT-STOLL, Christophe MALARDÉ, Vincent LE HAY, Jonathan GRAIGNIC, Marion RADI, Virginie ROBERT, Pierre CARRÉRIC, Sébastien HELLEGOUARCH, Natacha PINHAS

Absents excusés ayant donné pouvoir : Virginie GOMBÉRO donne pouvoir à Sébastien HELLEGOUARCH

2026/059 — ***Relais Petite Enfance (RPE) – Achat d'un 2ème visiophone***

Yves de BON informe le Conseil municipal que l'agent du RPE sollicite un visiophone dans son bureau.
Il existe déjà un visiophone dans la salle d'activité.
Cependant, lorsque l'agent se trouve dans son bureau, il ne voit pas les personnes qui souhaitent entrer.

Il est proposé au Conseil d'accepter le devis présenté par l'entreprise LAUTECH d'un montant de 1768.40 € HT pour la fourniture d'un moniteur visiophone XE.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré:

- **VALIDE** le devis de LAUTECH d'un montant de 1768.40 € HT ;
- **AUTORISE** le maire à signer tous les documents afférents à cette décision.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Guillaume de BEAUFORT

MAIRIE D'INGUINIEL

La secrétaire de séance

MAIRIE D'INGUINIEL